

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Table ronde – 11h30 : « L'IA est déjà dans nos territoires »

Intervenant : Romain LUCAZEAU – Directeur général du groupe La SCET

L'IA dans les collectivités : un usage encore limité

On observe des **vagues d'intérêt cycliques** concernant l'IA, souvent liées aux dynamiques de l'innovation. En pratique, **seuls 25 % des projets explorés aboutissent réellement**. Les grandes collectivités ont plus de moyens et peuvent expérimenter plus rapidement, mais cela reste une quête expérimentale risquée pour les plus petites. Pourtant de grands gains de temps pourrait être fait, par exemple pour l'instruction des autorisations d'urbanisme grâce à des systèmes d'IA.

Cas d'usage concrets de l'IA

Les cas d'usage réellement implantés restent rares, mais des gains de performance sont constatés sur :

- L'analyse et la production de données internes
- L'optimisation de processus métiers

On voit émerger la **substitution partielle des interactions humaines**, via des outils intelligents (ex. : *chatbot* ou interface WhatsApp). Cela a d'abord émergé dans le **secteur privé**, puis s'est diffusé dans le **secteur public**, notamment pour les métiers de l'accueil. Utiles, par exemple en dehors des heures d'ouverture des administrations, ils ne doivent pas participer de l'éloignement des services publics.

Sécurité et souveraineté

La confiance repose sur **deux types de relations** : la **relation managériale** et la **relation citoyenne**. Par exemple, on ne précise pas toujours qu'on utilise Excel pour les calculs, mais pour un conseiller administratif, l'usage de l'IA doit être transparent et assumé vis-à-vis du public.

Modèles économiques et financement

Beaucoup d'outils IA sont utiles, mais peu disposent d'un modèle économique viable. Exemple : l'éclairage intelligent, où le retour sur investissement est difficile à démontrer, malgré des gains énergétiques. L'information voyageur optimisée (trajet multimodal) est très utile, mais personne ne veut en assumer le coût :

- Si la collectivité paie : impact budgétaire
- Si le citoyen paie : hausse des prix des transports

Vers une nouvelle logique territoriale

Il est essentiel de penser une **alliance concrète dès le premier kilomètre**, c'est-à-dire au plus proche des besoins locaux. Dans certains territoires, la fracture territoriale est réelle. Une nouvelle capacité de mutualisation doit émerger, permettant aux territoires de partager les outils, les compétences et les retours d'expérience.